



Saint-Martin, le 23 juillet 2015

INVITATION PRESSE

Le **contrat de ville nouvelle génération**, issu de la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014, constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée conjointement par l'État, la collectivité de Saint-Martin et l'ensemble des partenaires concernés **au bénéfice des habitants des 2 quartiers prioritaires que sont Sandy Ground et Quartier d'Orléans.**

Dans ce cadre la présidente du conseil territorial de Saint-Martin et la Préfète LAUBIES signeront le contrat cadre, préalable au contrat de ville, **vendredi 24 juillet à 11h00 en préfecture.**

Contact presse :
alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr
0590 29 69 74